

PROGRAMME J'APPRENDS A NAGER



⇒ « J'APPRENDS A NAGER » C'EST QUOI ?

Le dispositif « J'apprends à nager » s'adresse aux non-nageurs et aux nageurs, évoluant en sécurité dans le milieu aquatique. Ce dispositif contribue à l'obtention de l'attestation du Savoir Nager Sécuritaire attendu en 6e.

L'idée est qu'à la fin du programme, le jeune soit en mesure de réaliser les différentes étapes du Savoir Nager Sécuritaire ou sauv'nage ou explora'nage (spécifique sport adapté). En fonction des niveaux, le PASS'Nautique peut être délivré aux jeunes.



⇒ « J'APPRENDS A NAGER » COMMENT ÇA MARCHE ?

- Accessible de 10 à 20 ans, le programme « JAN sport adapté », s'organise sous forme d'un cycle d'apprentissage sur la durée.
- L'apprentissage dans ce cadre s'organise sur 10 à 13 séances, à raison d'une séance par semaine



⇒ « J'APPRENDS A NAGER », CONCRETEMENT POUR VOUS, STRUCTURE ESMS ?

- Un groupe de 8 jeunes
- Encadrement réalisé par le sport adapté (éducateur sportif spécialisé sur le handicap+ éducateur sportif spécialisé sur la natation) – coût d'intervention pris en charge par la Ligue Sport Adapté des Pays de la Loire
- Licences prises en charge par la Ligue Sport Adapté des Pays de la Loire
- Intervention sur votre créneau natation si vous en avez un ou alors nous recherchons un créneau pour vous.